Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB66-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 66/2026

SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 19H00

Date de convocation :	4 septembre 2026	Conseillers en exercice :	14
Date d'affichage :	4 septembre 2026	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	14

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Jérôme BOSSAY, Bertrand DOUCEY, Yves ANDRE, Mikaël LEROUX et Bruno MERIEN et Mesdames Lilia GHERBI, Virginie BLEUNVEN COSTE, Julie COLLOMBAT, Hélène PERRAUD, Nathalie TACHET et Victoire DENIGOT

Étaient absents : Madame Laura LE PAGE (Donne pouvoir à Victoire DENIGOT) et Monsieur Franck PAULAY (donne pouvoir à Bertrand DOUCEY)

Madame Julie COLLOMBAT est désignée secrétaire de séance

Finances – tarifs 2027 camping municipal

Monsieur le Maire propose :

Période de travail du régisseur : du jeudi 11 mars au mardi 2 novembre 2027
Période d'ouverture du camping : du samedi 13 mars au dimanche 31 octobre 2027

Monsieur Le Maire propose les tarifs suivants pour la saison 2027 :

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB66-DE

Tarifs Camping 2027 à la nuitée			
	Du 13/03 au 16/04 et du 04/09 au 31/10	**du 17/04 au 02/07 et du 28/08 au 03/09**	**du 03/07 au 27/08**
Forfait 1 à 2 personnes *(emplacement + tente ou caravane + véhicule)*	11,40 €	15,50 €	18,50 €
Adultes et jeunes + 12 ans	3,40 €	3,90 €	4,60 €
Jeunes de 3 à 11 ans	1,80 €	2,20 €	2,70 €
Tarif Randonneur *	5,30 €	6,40 €	7,50 €
Cabane Randonneur	26,00 €	26,00 €	37,00 €
Emplacement camping-car *(1 à 2 personnes)*	7,00 €	9,80 €	11,50 €
Véhicule ou tente supplémentaire	3,00 €	3,00 €	3,80 €
Branchement électrique	4,90 €	4,90 €	4,90 €
Animaux	2,20 €	2,50 €	3,00 €
Garage mort	4,00 €	8,70 €	18,50 €
Tarif Ordures ménagères *(par nuitée et par personne de + 3 ans)*	0.30 €		
Taxe de séjour (+ 18 ans) *(par nuitée et par personne de + 3 ans)*	0.20 €		
Point Accueil Groupe *Par personne et par jour. A partir d'un groupe de 10, emplacement gratuit pour la 10ème personne*	3.90 €		

**Les randonneurs pourront être plusieurs sur un même emplacement*

Les règles pour 2027 - Emplacements

- Remise de 5 % applicable sur les forfaits 2 personnes et camping-car, sur les tarifs adultes et jeunes de + de 12 ans et jeunes de 3 à 11 ans à partir de la 11ème nuitée et sur la totalité du séjour

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB66-DE

- Remise de 30 % pour les travailleurs saisonniers (sur la com[illegible] pouvant justifier de leur contrat de travail saisonnier (hors branchement électrique, taxe OM et taxe de séjour)

- Remise de 5 % applicable sur l'ensemble des tarifs, hors taxe de séjour, sur présentation du guide du routard

Tarifs Mobil 'homes – 2027			
	du 01/01 au 09/07 et du 28/08 au 31/12	**du 10/07 au 23/07**	**du 24/07 au 27/08**
La Nuitée (minimum 2)	58.00 €	80.00 €	102.00 €
La semaine	290.00 €	450.00 €	595.00 €
Le mois *Hors saison (en période de fermeture du camping)*	640.00 €		
Forfait ménage	50.00 €		
Caution ménage	60.00 €		
Caution mobil'home	250.00 €		

Les règles pour 2027 – Mobil 'homes

- Les tarifs à la semaine sont appliqués pour des locations du samedi au samedi suivant. Des nuitées supplémentaires seront facturées pour le (s) jour (s) qui la précède (nt) ou la suive (nt)
- Taxe de séjour : 0.20 €
- Tarif ordures ménagères : 0.30 € / nuit et par personne de + de 3 ans en sus

Tarifs "services" 2027	
Eau pour camping-car (sans emplacement)	2.00 €
Plancha	5.00 € *(caution de 50 €)*
Location draps 1 personne	10.00 €
Location draps 2 personnes	12,00 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB66-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE les tarifs 2027 du camping municipal ainsi présentés**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,
Bruno LE BORGNE

